

**ANSD**

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE  
ET DE LA DEMOGRAPHIE

# SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DU SENEGAL EN 2010

**DECEMBRE 2011**

**Directeur Général, Directeur de publication****Babakar FALL**

Directeur Général Adjoint	Mamadou Falou MBENGUE
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale	Mamadou Alhousseynou SARR
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales	Cheikh Tidiane NDIAYE
Directeur du Management de l'Information Statistique	Mamadou NIANG
Directeur de l'Administration Générale et des Ressources Humaines	Dame DIA
Agent Comptable Particulier (ACP)	El Hadji Amadou DIOP YAGUE
Coordonnateur de la Cellule de Programmation, d'Harmonisation, de Coordination Statistique et de Coopération Internationale	Bineta Mbow GUISSÉ

**COMITE DE LECTURE ET DE CORRECTION**

Hamidou BA, Abdoulaye TALL, Mamadou BAH, Baba NDIAYE,  
Mamadou DIENG, El Hadji Malick GUEYE

**COMITE DE REDACTION**

0. PRESENTATION DU PAYS	Hamidou BA
1. DEMOGRAPHIE	Mahmouh DIOUF
2. MIGRATION INTERNATIONALE	Madon AWISSI & Awa CISSOKO
3. EDUCATION	Samba NDIAYE
4. EMPLOI	Macoumba DIOUF & Marième FALL
5. SANTE	Nalar K. Serge MANEL & Abdou GUEYE
6. JUSTICE	Jean Pierre Diamane BAHOM
7. ASSISTANCE SOCIALE	Ndèye Aïda FAYE
8. EAU ET ASSAINISSEMENT	Samba NDIAYE
9. AGRICULTURE	Moussa THIAM & Fodé DIEME
10. ENVIRONNEMENT	Mamadou FAYE
11. ELEVAGE	Madiaw DIBO
12. PECHE MARITIME	Astou DAKONO
13. TRANSPORT	Ousmane DIOP
14. TOURISME	Adama SECK
15. BTP	Fahd NDIAYE
16. PRODUCTION INDUSTRIELLE	Maxime NAGNONHOU
17. INSTITUTIONS FINANCIERES	Mody DIOP
18. COMMERCE EXTERIEUR	Daouda BALLE
19. COMPTES ECONOMIQUES	Ngalgou KANE
20. PRIX	Baba NDIAYE
21. FINANCES PUBLIQUES	Abou AW

**AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE**

Rue de Diourbel X Rue de St-Louis - Point E - Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal

Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web : [www.ansd.sn](http://www.ansd.sn) ; Email: [statsenegal@ansd.sn](mailto:statsenegal@ansd.sn)

**Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers**

**ISSN 0850-1491**

## Introduction

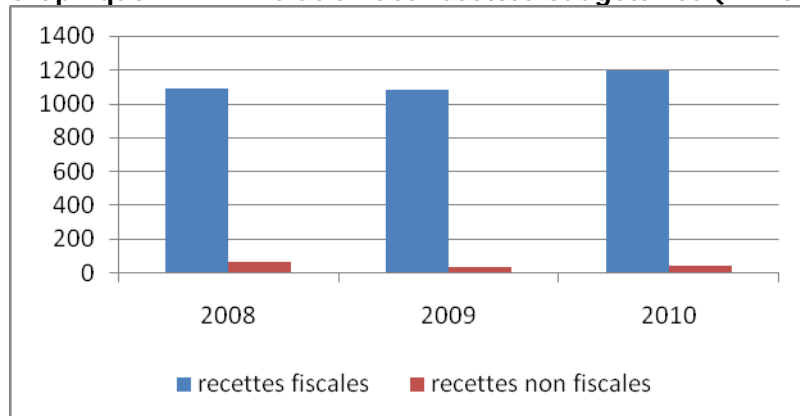
La gestion budgétaire de l'année 2010 s'est déroulée dans un contexte de mise en œuvre du programme économique appuyé par l'Instrument de Soutien à la Politique Economique (ISPE) de la période triennale 2010-2012. A cet égard, le Gouvernement du Sénégal a consenti des efforts pour mener une politique prudente en matière de finances publiques et d'endettement. En particulier, la gestion budgétaire a été marquée par une amélioration du niveau de relèvement des recettes conjugué à une maîtrise des dépenses de fonctionnement. Cependant, la détérioration du solde budgétaire global entamé depuis 2008, s'est poursuivie en 2010, sous l'effet d'un accroissement des dépenses en capital en rapport avec la poursuite des travaux de construction et d'entretiens routiers. Le déficit budgétaire global de l'Administration centrale et des entités non financières publiques (dons compris) est ainsi passé de 293,6 milliards FCFA en 2009 (4,9% du PIB) à 333,6 milliards en 2010 (5,2% du PIB), soit une augmentation de 39,7 milliards FCFA. Le solde budgétaire de base<sup>71</sup> s'est améliorée en passant de -242,5 milliards (4,0% du PIB) en 2009 à -191,8 milliards (3,0% du PIB) en 2010.

<sup>71</sup> Le solde budgétaire de base est égal aux recettes budgétaires moins les dépenses et prêts nets hors rétrocedés et dépenses en capital sur ressources extérieures.

## XXI.1. LES RECETTES BUDGETAIRES<sup>72</sup>

Les recettes budgétaires totales recouvrées se sont établies à 1 236,5 milliards FCFA contre 1 121,9 milliards FCFA en 2009, soit une hausse de 114,6 milliards FCFA (10,2%), après une baisse de 30,2 milliards FCFA l'année précédente. Cette évolution est essentiellement imputable à l'augmentation des recettes fiscales (110,1 milliards FCFA) représentant 96,6% des recettes budgétaires totales.

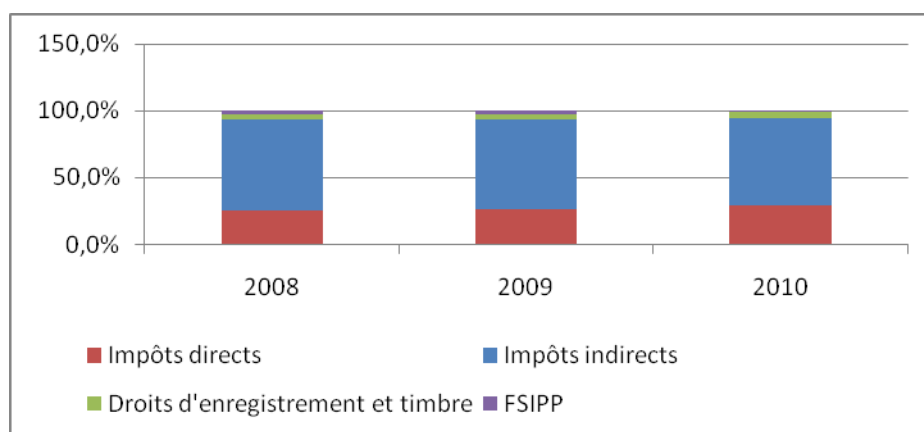
Graphique 21.1 : Evolution des recettes budgétaires (milliards FCFA)



### XXI.1.1. LES RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales totales recouvrées ont progressé de 10,2% pour s'établir à 1 194,7 milliards FCFA contre 1 084,6 milliards FCFA en 2009. La part des impôts directs s'est accrue en passant de 26,3% en 2009 à 28,4% en 2010. Les parts des autres composantes des recettes fiscales sont restées quasi stables. Les impôts indirects ont représenté 66,3%, les droits d'enregistrement et de timbre 4,3% et les recettes du fonds de sécurisation des importations des produits pétroliers (FSIPP) 1,0%.

Graphique 21.2 : Structure des recettes fiscales (en %)



<sup>72</sup> Le tableau 19.2 de l'annexe présente la décomposition détaillée des recettes budgétaires.

### ***XXI.1.1.1. Les impôts directs***

Les impôts directs se sont chiffrés à 339,0 milliards FCFA en 2010 contre 285,1 milliards FCFA en 2009, soit un accroissement de 18,9% contre 4,5% en 2009. Cette forte progression est en liaison avec l'amélioration du recouvrement de l'impôt sur les sociétés par l'administration fiscale.

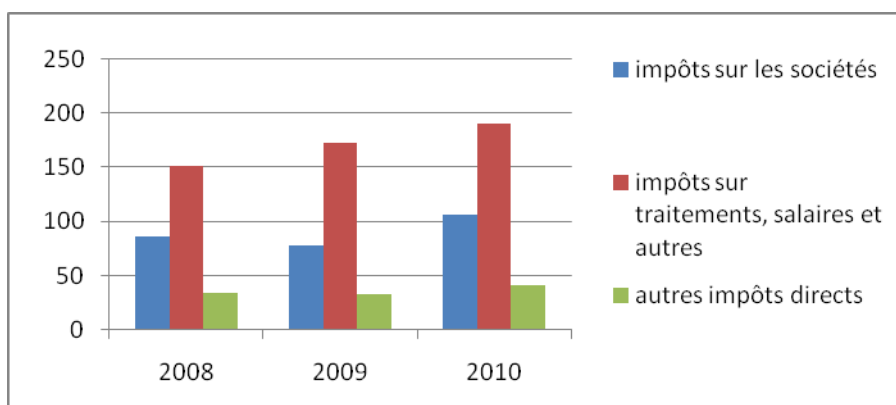
Après un repli de 10,0% en 2009, l'impôt sur les sociétés (IS) s'est amélioré de 36,0% en 2010 pour s'établir à 106,1 milliards FCFA contre 78,0 milliards FCFA l'année précédente. Le bon niveau de recouvrement de l'IS est en rapport avec la reprise de l'activité économique, notamment des secteurs secondaire et tertiaire.

En outre, les impôts sur le revenu des valeurs mobilières (IRVM) et les « traitements, salaires et autres » ont également contribué, dans une moindre mesure, à la forte hausse des impôts directs.

Les impôts sur les traitements, salaires et autres ont représenté la part la plus importante des impôts directs (56,3%). Ils sont évalués à 191,0 milliards FCFA en 2010 contre 173,6 milliards en 2009, soit une hausse de 10,0%.

A l'instar de l'IS, la progression de l'IRVM est en phase avec l'évolution de l'activité économique. Après une régression de 7,3% en 2009, l'IRVM s'est situé à 29,2 milliards en 2010, soit une augmentation de 34,4%.

**Graphique 21.3 : Evolution des impôts directs (en milliards FCFA)**



### ***XXI.1.1.2. Impôts indirects***

Les impôts indirects ont augmenté de 9,6% en 2010, ressortant à 792,2 milliards FCFA contre 722,5 milliards en 2009, du fait de la bonne tenue de la TVA intérieure et des droits de douane.

La TVA intérieure est passée de 210,0 milliards FCFA en 2009 à 237,3 milliards FCFA en 2010, soit une hausse de 13,0%. Cette forte évolution est imputable à la TVA intérieure hors pétrole qui représente 91,2% de la TVA intérieure totale. Elle s'est accrue de 10,5% pour s'établir à 216,3 milliards FCFA en 2010.

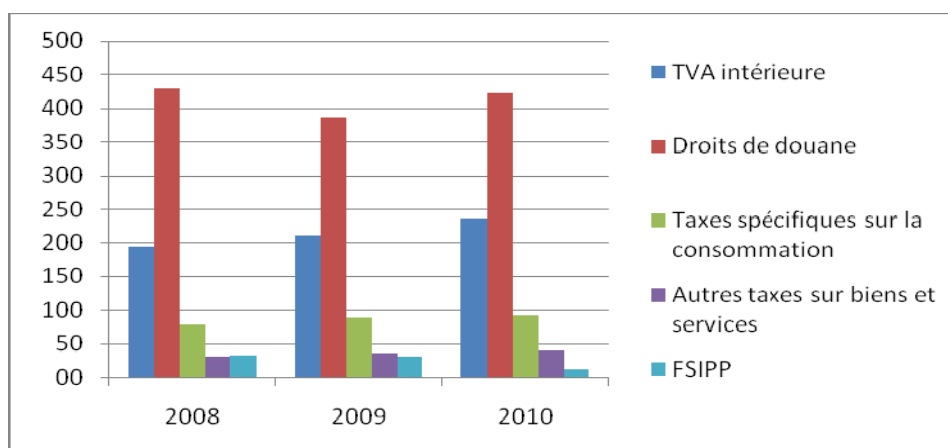
La contribution des produits du secondaire à la TVA intérieure totale a évolué de 50,8% en 2009 à 56,2% en 2010 au détriment de ceux du secteur tertiaire qui se chiffrent à 43,8%, contre 49,2 % l'année précédente<sup>73</sup>.

Les droits de douane sont ressortis à 422,2 milliards FCFA en 2010, après 386,6 milliards FCFA en 2009, soit un accroissement de 9,2%. Cette performance est imputable aussi bien à la TVA à l'import (8,0%) qu'aux droits de porte (10,9%).

Les taxes spécifiques sur la consommation et les autres taxes intérieures sur biens et services (taxes sur les opérations bancaires, taxes sur les contrats d'assurance et taxes sur les véhicules) ont progressé légèrement.

L'évolution des taxes spécifiques sur la consommation (4,4 %) est en liaison avec la forte hausse des droits d'accises sur la consommation hors pétrole (48,7%), atténuée par la baisse des taxes sur le pétrole (-8,0%). Les taxes spécifiques sur le pétrole, qui constituent la part la plus importante des taxes spécifiques sur la consommation, sont passées de 69,4 milliards FCFA en 2009 à 63,9 milliards FCFA en 2010.

**Graphique 21.4 : Evolution des impôts indirects (en milliards FCFA)**



Au titre du fonds de sécurisation des importations des produits pétroliers (FSIPP), la baisse entamée depuis 2008 s'est poursuivie en 2010 et le montant se chiffre à 12,2 milliards FCFA, soit une diminution de 61,9% par rapport à l'année précédente.

<sup>73</sup> Note sur l'évolution des recettes publiques de l'année 2010, DPEE.

### ***XXI.1.1.3. Les droits d'enregistrement et de timbre***

Après un repli de 1,3% en 2009, les droits d'enregistrement et de timbre se sont accrus de 13,9% pour s'établir à 51,4 milliards FCFA en 2010. Ils sont composés de droits d'enregistrement et d'hypothèque (75,9%) et de timbre (24,4%). Ce niveau de recouvrement appréciable découle des droits d'enregistrement qui sont évalués à 39,0 milliards FCFA en 2010 contre 33,2 milliards en 2009.

### **XXI.1.2. LES RECETTES NON FISCALES**

Les recettes non fiscales recouvrées en 2010 ont connu une amélioration de 11,9%, après une diminution de 42,3% en 2009, pour s'établir à 41,7 milliards FCFA. Cet accroissement provient des recettes des exploitations industrielles qui sont passées de 2,4 milliards FCFA en 2009 à 10,1 milliards FCFA en 2010. En revanche, la baisse du revenu du domaine et des valeurs, enregistrée en 2009 (-42,3%), s'est poursuivie en 2010 pour se chiffrer à 31,6 milliards FCFA contre 34,9 milliards FCFA à l'année précédente, soit une diminution de 9,4%. Cette régression est attributive aux produits financiers qui sont passés de 28,4 milliards FCFA en 2009 à 19,3 milliards en 2010.

### **XXI.1.3. LES DONNS**

En 2010, les dons ont régressé de 20,9 milliards FCFA pour se s'établir à 161,9 milliards FCFA contre 182,3 milliards FCFA en 2009. Cette diminution résulte de la baisse de plus de la moitié des dons budgétaires qui se sont établis à 21,5 milliards FCFA en 2010, après 46,5 milliards FCFA en 2009. Cependant, les dons en capital ont enregistré une hausse de 4,1%, passant de 136,3 milliards FCFA en 2009 à 140,4 milliards FCFA en 2010.

## **XXI.2. DEPENSES BUDGETAIRES<sup>74</sup>**

Les dépenses totales et prêts nets ont augmenté de 7,5% en 2010, après un ralentissement l'année précédente (2,8%), pour se situer à 1 728,7 milliards FCFA. Cette évolution est principalement liée à la forte hausse des dépenses en capital en rapport avec la poursuite des travaux de construction et d'entretiens routiers. En revanche, la compression des dépenses courantes s'est poursuivie en 2010.

---

<sup>74</sup> Le tableau 19.1 de l'annexe présente la décomposition détaillée des dépenses budgétaires.

## XXI.2.1. LES DEPENSES COURANTES

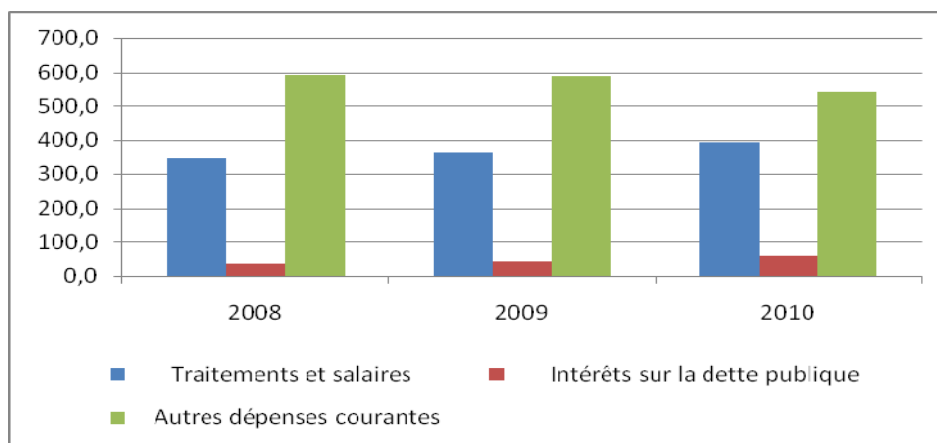
Les dépenses courantes ont diminué de 0,3% en 2010 pour s'établir à 995,1 milliards FCFA. Cette baisse provient de la réduction des dépenses courantes hors salaires et traitements, sous l'effet des engagements pris, en matière de gestion des finances publiques, par le Gouvernement du Sénégal dans le cadre de la mise en œuvre de l'ISPE.

Les dépenses courantes, hors salaires et traitements, sont évaluées à 542,7 milliards FCFA en 2010, soit un recul de 7,7%. Ce repli est induit aussi bien par la diminution des dépenses de fournitures et d'entretien que de celle des transferts et subventions. Les dépenses de fournitures et d'entretiens ont enregistré une baisse beaucoup plus importante (-11,5%) en passant de 339,5 milliards FCFA en 2009 à 300,4 milliards en 2010.

Cependant, la diminution des transferts courants et subventions (-2,5%) fait suite à un important recul de 25,3% enregistré en 2009. Celui-ci était consécutif à la suppression des transferts et subventions au profit du secteur énergétique. En 2010, ils sont évalués à 242,3 milliards FCFA contre 248,6 milliards l'année précédente.

Au titre des dépenses de salaires et traitements, elles s'élèvent à 392,3 milliards FCFA en 2010, après 364,4 milliards FCFA en 2009. En outre, il est noté une forte hausse des intérêts payés sur la dette publique (32,6%), imputable aux intérêts sur la dette extérieure qui sont passés de 23,1 milliards FCFA en 2009 à 34,9 milliards 2010. Cette évolution résulte principalement du paiement des intérêts sur l'«Eurobond<sup>75</sup>» contracté en 2009.

**Graphique 21.5 : Evolution des dépenses courantes (milliards FCFA)**



<sup>75</sup> En décembre 2009, le Gouvernement a lancé un emprunt obligataire international de 87 milliards pour financer l'autoroute Dakar-Diamniadio.

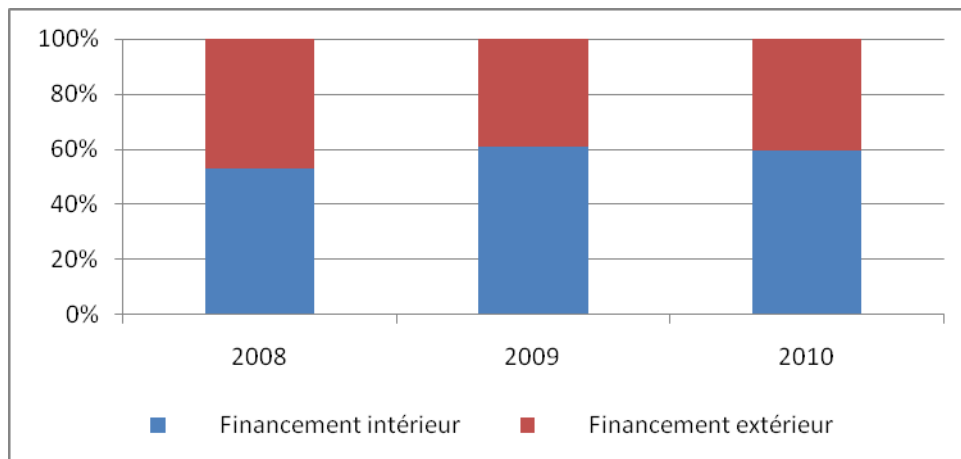


## XXI.2.2. LES DEPENSES EN CAPITAL

Les dépenses en capital ont connu une forte progression de 21,2% en 2010 pour atteindre 735,6 milliards de FCFA, sous principalement de l'accroissement des dépenses sur ressources internes. Celles-ci ont augmenté de 18,2% en 2010, après une hausse de 17,5% en 2009. Elles sont passées de 369,3 milliards FCFA en 2009 à 436,5 milliards FCFA en 2010 dont 46,5 milliards FCFA financés sur ressources PPTE<sup>76</sup> et IADM<sup>77</sup> (contre 60,1 milliards FCFA en 2009).

Les dépenses en capital sur ressources extérieures ont, après une baisse de 15,3% en 2009, enregistré une progression de 25,9% en 2010 pour se situer à 299,1 milliards FCFA. Ces dépenses ont été financées partiellement par des tirages sur prêts projets, qui sont passés de 107,3 milliards FCFA en 2009 à 160,1 milliards FCFA en 2010.

Graphique 21.6 : Structure des dépenses en capital (milliards FCFA)



## XXI.3. LE FINANCEMENT DU DEFICIT BUDGETAIRE<sup>78</sup>

Le solde budgétaire global de l'Administration centrale et des entités non financières publiques (dons compris)<sup>79</sup> qui est égal au total recettes budgétaires et dons moins les dépenses totales et prêts nets, est déficitaire de 333,6 milliards FCFA pour la gestion budgétaire de 2010. Ce déficit est financé à hauteur de 70,2% sur ressources extérieures. Le reste provient essentiellement des banques résidentes.

<sup>76</sup> Pays pauvres très endettés (PPTE)

<sup>77</sup> Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM)

<sup>78</sup> Le tableau 19.1 de l'annexe présente la décomposition détaillée du financement du déficit budgétaire.

<sup>79</sup> Le solde budgétaire global de l'Administration centrale et des entités non financières publiques (dons compris) est égal au total recettes budgétaires et dons moins les dépenses totales et prêts nets plus le solde global de certaines entités du secteur public.

Les ressources extérieures nettes des amortissements sont évaluées à 234,3 milliards FCFA en 2010 contre 225,5 milliards en 2009, soit une hausse de 3,9%, en raison des tirages sur prêts projets et des émissions de bons du trésor et d'emprunts obligataires sur le marché financier sous régional qui se sont établis à 62,0 milliards FCFA. En outre, l'assistance PPTTE a augmenté de 11,7% en 2010 pour s'établir à 18,5 milliards FCFA contre 16,6 milliards FCFA en 2009.

Au titre du financement intérieur, les ressources mobilisées nettes se sont chiffrées à 106,4 milliards FCFA, après 68,8 milliards FCFA en 2009. Cette évolution est expliquée par les engagements vis-à-vis des banques commerciales de 42,4 milliards FCFA contre un désengagement de 27,4 milliards en 2009. En revanche, les engagements de l'Etat vis-à-vis de la BCEAO se sont réduits par rapport à 2009. En 2010, les ressources provenant de la Banque Centrale se sont élevées à 74,6 milliards FCFA, après 133,1 milliards FCFA un an auparavant.

#### **XXI.4. LES PRINCIPAUX INDICATEURS DE LA GESTION BUDGETAIRE**

L'amélioration du niveau de recouvrement des recettes enregistrées a permis de relever la **pression fiscale** à 18,8% contre 18,2% en 2009. Ce taux dépasse nettement le seuil de 17,0% fixé par le Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité. Le ratio **masse salariale sur recettes fiscales** est demeuré en dessous du plafond de 35% fixé par le Pacte sus visé. Il est passé de 33,6% en 2009 à 32,8% en 2010, du fait de la hausse des recettes fiscales (10,2%).

Le déficit budgétaire global de l'Administration centrale et des entités non financières publiques (dons compris), exprimant le besoin de financement de l'Etat, s'est dégradé à 5,2% du PIB contre 4,9% en 2009, en raison essentiellement de l'augmentation des dépenses en capital (21,2%).

Le déficit budgétaire de base, y compris les dépenses PPTTE et IADM et les coûts temporaires des réformes structurelles (CTRS) est évalué à 111,5 milliards FCFA en 2010 contre 126,9 milliards FCFA en 2009. Ce déficit s'est situé à 1,8% du PIB contre 2,1% un an plus tôt.

En matière d'investissement, le ratio « dépenses en capital financées sur ressources internes rapportées aux recettes fiscales » s'est amélioré pour s'établir à 36,5% en 2010 contre 34,0% en 2009. Il reste nettement au dessus du plancher communautaire de 20,0%, traduisant l'effort soutenu de l'Etat en termes d'investissements sur ressources propres.